



Nos honoraires

Transaction

Dans le cadre d'un mandat exclusif :

En dessous de 50 000 €	5 000 € TTC
De 50 000 à 100 000 €	6000 € TTC
De 100 000 à 200 000 €	5.5 % TTC
Au-dessus de 200 000 €	4.5 % TTC

Dans le cadre d'un mandat simple :

En dessous de 50 000 €	6 000 € TTC
De 50 000 à 100 000 €	7 000 € TTC
De 100 000 à 200 000 €	6 % TTC
Au-dessus de 200 000 €	5 % TTC

*Si plusieurs mandats devaient être signés, l'agence alignera ses tarifs.

Location - En dehors des zones tendues et très tendues

Visite, étude, dossier, bail* :

8 euros TTC par m2 (minimum 150 € TTC) (Frais à la charge : 50% bailleur / 50% locataire)

Etat des lieux entrant* :

3 euros TTC par m2 (Frais à la charge : 50% bailleur / 50% locataire)

*Dans la limite du montant d'un loyer mensuel maximum

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/17)